

Appel à candidatures 2023 Bourses TerrEE Séjour doctoral en France pour des étudiants en thèse de doctorat en écologie et sciences de l'environnement

Résumé

Ce programme de bourses s'adresse à des étudiants réalisant une thèse de doctorat consacrée à l'environnement et/ou l'écologie. Seules les disciplines relatives aux sciences de la vie et de la terre seront considérées.

Ces bourses du gouvernement français sont destinées à un(e) doctorant(e) de nationalité brésilienne, avec ou sans co-tutelle de thèse, avec ou sans co-direction, âgé(e) de moins de 37 ans au 01/09/2023.

Ces bourses offrent un financement pour un séjour doctoral en France d'une durée allant de 06 à 12 mois.

Date de clôture des dossiers des candidatures : 31 mai 2023 – 23h59 (heure de Brasilia).

1. Objectifs et contenus

Cet appel à candidature s'adresse à étudiants en première, deuxième ou troisième année de thèse de doctorat en écologie et sciences de l'environnement. Les étudiants sont donc inscrits dans un des domaines des sciences de la vie et de la terre.

Trois objectifs sont poursuivis au travers de cet appel à candidature :

- développer/renforcer la coopération scientifique entre le Brésil et la France sur les thèmes de l'écologie et de l'environnement ;
- favoriser la formation par la recherche entre la France et le Brésil, des doctorants brésiliens sur les enjeux cruciaux de la crise climatique et de la perte de biodiversité ;
- conforter l'ouverture internationale des écoles doctorales françaises.

L'Ambassade de France au Brésil se propose de soutenir **les doctorant(e)s brésilien(ne)s, avec ou sans co-tutelle de thèse, avec ou sans co-direction** par l'attribution d'une bourse du gouvernement français pour un séjour doctoral allant de 6 à 12 mois. **Les étudiants peuvent se porter candidat s'ils sont inscrits en thèse de doctorat depuis 2021, 2022 ou 2023.**

2. Bénéfices accordés à l'étudiant par l'Ambassade de France au Brésil

Au travers de cette bourse le/la doctorant(e) bénéficiera du statut de boursier du gouvernement français (BGF) qui lui donne droit à l'ensemble des prestations suivantes :

- **La gratuité de la procédure pré-consulaire** « Etudes en France » auprès de Campus France Brésil ;
- La gratuité du visa ;
- Un billet d'avion aller-retour Brésil/France (dates définies en fonction du calendrier du cursus universitaire choisi);
- **La gratuité des frais d'inscription en doctorat** dans les établissements publics sous l'égide du Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation ;
- **La prise en charge de la couverture sociale** pendant tout le séjour en France via l'affiliation à la sécurité sociale et la prise en charge d'une mutuelle complémentaire comprenant la responsabilité civile ;
- **Une allocation mensuelle d'entretien de 1588 €** (*versée au prorata de la présence sur le territoire français et du cofinancement*) ;
- L'accès prioritaire aux résidences étudiantes publiques administrées par les CROUS sur tout le territoire français où les frais de séjour sont réduits (dont le loyer est à charge du boursier) ;
- L'accès à un **catalogue d'activités culturelles** à des tarifs préférentiels (expositions, concerts, week-ends et séjours de découverte...) ;
- L'accompagnement administratif et pédagogique du boursier ;
- L'affiliation au réseau France Alumni.

**N.B : L'Ambassade de France au Brésil prendra en charge le billet d'avion
(1 billet Brésil/France A/R)**

La gestion du billet d'avion, du versement des indemnités et des prestations liées à la **bourse de l'Ambassade de France au Brésil** sera administrée par l'opérateur national **Campus France**.

3. Calendrier 2023 de l'appel à candidatures

- ➔ Clôture des candidatures : 31 mai 2023 – 23h59 (heure de Brasilia)
- ➔ Diffusion des résultats : 17 juin 2023
- ➔ Début des mobilités : 1^{er} septembre 2023

4. Modalités de candidature et constitution du dossier

Au plus tard le 31 mai 2023 – 23h59 (heure de Brasilia).

Les candidatures devront être envoyées par l'étudiant via le formulaire suivant :

<https://forms.gle/L2Dt2XWZmc82B8aq8>

Les dossiers devront être envoyés par voie électronique via formulaire (*google forms*) indiqué ci-dessus **au plus tard le 31 mai 2023 – 23h59** (heure de Brasilia).

Le dossier doit comprendre les pièces suivantes, réunies dans un document unique intitulé « PRENOM_NOM_BOLSA TERREE » :

- **Curriculum vitae du doctorant (2 à 3 pages ; bibliographies limitées aux articles les plus importants et/ou récents) en français, en anglais, ou en portugais ;**
- **Projet de recherche de la thèse de doctorat ;**
- Lettre de motivation ;
- Copie d'une pièce d'identité ;
- Certificat d'inscription dans une université brésilienne ;
- **Attestation de pré-inscription/ lettre d'invitation de l'établissement d'accueil en France.**

ATTENTION : les dossiers incomplets ne seront pas pris en compte. Tous les documents sont obligatoires.

Les questions sur la bourse TerrEE seront traitées exclusivement via ce mail :
bolsaterree@campusfrancebrasil.com.br



5. Critères de sélection

Les dossiers seront évalués par un comité scientifique de sélection réuni par le Service de coopération et d'action culturelle de l'ambassade de France au Brésil. Le choix du comité de sélection sera souverain dans le respect des lois et réglementations françaises en vigueur.

Les critères seront les suivants :

- la qualité du projet de recherche du (de la) doctorant(e) ;
- la pertinence par rapport aux enjeux de la crise climatique et de la perte de la biodiversité ;
- l'insertion dans une équipe de recherche française ;

Cet appel à candidatures est ouvert uniquement pour les étudiants réalisant une thèse de doctorat en écologie et sciences de l'environnement (disciplines relatives aux sciences de la vie et de la terre).

Après la publication du résultat, les boursiers recevront des instructions de procédure pour la mise en place de la bourse dans les cinq jours suivants l'annonce des lauréats.